



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYES, Maire de Nailloux.

Date de la convocation : 25 mars 2026

Étaient présents 26 : ABRARD Frédéric, ARPAILLANGE Michel, AURET Laurent, BALONAS Mélanie, BRET Carole, CABANER Charlotte, CARREY Justine, CHEVAUGEON Maurice, CORREGÉ Céline, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, DJOUDER Sarah, FOURCADE Georges, GLEYES Lison, GOUTNIKOFF Sylvie, LAURENS Fabrice, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne, MARTY Pierre, METIFEU Marc, MOUGINOT Sarah, NAUTRE Eva, OBIS Eliane, PADIOU Laurent, RENARD Laurent, SCIÉ Nicole.

Était excusé 1 : AIGOUY Jean

Pouvoirs 1 : AIGOUY Jean pouvoir à METIFEU Marc

Secrétaire de séance : ARPAILLANGE Michel

ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE A RESEAU 31 (COMMISSION 11 HERS ET ARIEGE)

C'est un syndicat mixte dédié au cycle de l'eau qui mutualise des moyens humains, techniques et financiers pour garantir un service public performant, solidaire et adapté aux réalités locales. Il intervient dans plus de 380 communes en tenant compte des besoins exprimés par les élus. Il contribue ainsi à faire vivre une véritable démocratie locale de l'eau en Haute-Garonne.

Les compétences de Réseau31 sont : • Eau potable / Assainissement collectif / Assainissement non collectif / Eaux pluviales / •Eaux brutes / GÉMAPI / Hydroélectricité.

Pour ce syndicat, le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires.

Madame la Maire demande aux conseillers de faire acte de candidature comme délégués titulaires.

Se sont présentés :

- Pierre MARTY
- Marc METIFEU
- Laurent RENARD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Sens des votes : nombre + procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	0	4

- De désigner Pierre MARTY, Marc METIFEU, Laurent RENARD, délégués titulaires à RESEAU 31.
- De donner mandat à madame le Maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

Délib. n° : 2026_019

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 031-213103963-20260331-2026_019-DE



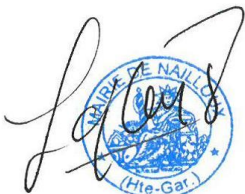
5.1 Elections exécution

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission
en Préfecture le : 16/04/2026
de l'affichage le : 16/04/2026

Lison GLEYES
Maire,



Michel ARPAILLANGE
Secrétaire de séance,